# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Noir [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030196A Rév. 2.5.03.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21, R41

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable**



**Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 50-80 |
| Résines | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |
| 2-méthyl-1-propanol | 78-83-1 | Enregistré | 2011480 | < 10 |
| Agents colorants | Enregistré | Enregistré | Enregistré | < 10 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :

Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.

[Quantité d'encre du produit : environ 7,8 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Recommandés | : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante. |
| Grands feux | : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard. |
| Lutte contre l'incendie | : Les Produits ne sont pas inflammables. |
| | Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. |
| | Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion. |
| | Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses. |

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | : Pas d'informations disponibles. |
| Précautions environnementales | : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever/éponger avec une matière absorbante. |
| | : Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales. |
| | : Ne pas jeter au feu. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur. Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :

| | |
|---|---|
| Mesures techniques | : Ne pas avaler l'encre. |
| | : Refermer après usage. |
| | : Conserver hors de la portée des enfants. |
| | : Eviter tout contact avec la peau et les yeux. |

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.

Stockage :
Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA<br>100 ppm (300 mg/m$^3$) TWA | <Xylène> / <Ethylbenzène><br><2-méthyl-1-propanol> |
| ACGIH | 100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL<br>50 ppm TWA | <Xylène><br><Ethylbenzène><br><2-méthyl-1-propanol> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Noir.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [2-méthyl-1-propanol à 108℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [2-méthyl-1-propanol à 415℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 0,9 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]
Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 70-73.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.
Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg<br>Rat : 2 460 mg/kg<br>>2 000 mg/kg | Xylène<br>Ethylbenzène<br>2-méthyl-1-propanol<br>Agent colorant |
| Inhalation LC50 | Rat : 5 000 ppm (4H) | Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg<br>Lapin : 3 400 mg/kg<br>>2 000 mg/kg | Xylène<br>Ethylbenzène<br>2-méthyl-1-propanol<br>Agent colorant |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant ; inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène / 2-méthyl-1-propanol / Résine |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, nausée<br><br>irritations, toux<br>irritations, difficultés respiratoires | Xylène / 2-méthyl-1-propanol / Résine<br>Résine<br>Ethylbenzène |
| Contact avec la peau | irritations, ampoules<br>irritations, absorption<br>irritations<br>irritations, rougeurs | Xylène<br>Ethylbenzène<br>Résine / Agent colorant<br>2-méthyl-1-propanol |
| Contact avec les yeux | irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements<br>irritations, rougeurs<br>irritations | Xylène<br>Ethylbenzène<br>Résine / 2-méthyl-1-propanol<br>Agent colorant |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements<br>douleur abdominale, céphalées | Xylène<br>Ethylbenzène<br>2-méthyl-1-propanol |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)

Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Xylène / Ethylbenzène / 2-méthyl-1-propanol >

Marquage UE

12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène
Xi ; R37/38-41, R67, R10 : 2-méthyl-1-propanol

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |
| Plus de 1 % | 2-méthyl-1-propanol |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013

# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Rouge [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030186A Rév. 2.5.23.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable**



**Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | Enregistré | 2366755 | 30-50 |
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 30-50 |
| Résines | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |
| Agents colorants | Enregistré | Enregistré | Enregistré | < 10 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :

Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.

[Quantité d'encre du produit : environ 8,2 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Recommandés | : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante. |
| Grands feux | : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard. |
| Lutte contre l'incendie | : Les Produits ne sont pas inflammables. |
| | Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. |
| | Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion. |
| | Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses. |

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | : Pas d'informations disponibles. |
| Précautions environnementales | : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever/éponger avec une matière absorbante. |
| | : Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales. |
| | : Ne pas jeter au feu. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur. Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :

| | |
|---|---|
| Mesures techniques | : Ne pas avaler l'encre. |
| | : Refermer après usage. |
| | : Conserver hors de la portée des enfants. |
| | : Eviter tout contact avec la peau et les yeux. |

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.
Stockage :
Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

---

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA | <Xylène> / <Ethylbenzène> |
| ACGIH | 10 mg/m$^3$ TWA<br>100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL | <Dioxyde de titane><br><Xylène><br><Ethylbenzène> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Rouge.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à à 136℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 432℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 1,3 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]
Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 46-49.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.
Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Rat : >24 000 mg/kg<br>Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Inhalation LC50 | Rat : >6 820 mg/m$^3$ (4H)<br>Rat : 5 000 ppm (4H) | Dioxyde de titane<br>Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >10 000 mg/m$^3$<br>Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant ; inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène / Résine |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, toux<br>irritations, nausée<br>irritations, difficultés respiratoires | Dioxyde de titane / Résine<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec la peau | irritations<br><br>irritations, ampoules<br>irritations, absorption | Dioxyde de titane / Résine /<br>Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec les yeux | irritations<br>irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements<br>irritations, rougeurs | Dioxyde de titane / Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Résine |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)

Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Dioxyde de titane / Xylène / Ethylbenzène >

Marquage UE

12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013

# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Bleu Foncé [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030187A Rév. 2.5.23.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

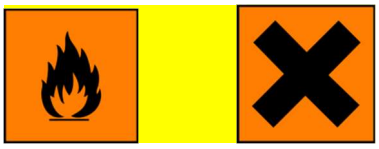
Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable** **Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | Enregistré | 2366755 | 30-50 |
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 30-50 |
| Résines | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |
| Agents colorants | Enregistré | Enregistré | Enregistré | < 10 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :
Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :
Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :
Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :
Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.
[Quantité d'encre du produit : environ 8,2 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :
Recommandés : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante.
Grands feux : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard.

Lutte contre l'incendie : Les Produits ne sont pas inflammables.
Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu.
Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion.
Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles : Pas d'informations disponibles.
Précautions environnementales : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau.
Méthodes de nettoyage : Enlever/éponger avec une matière absorbante.
: Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales.
: Ne pas jeter au feu.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :
Mesures techniques : Ne pas avaler l'encre.
: Refermer après usage.
: Conserver hors de la portée des enfants.
: Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.

Stockage :

Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA | <Xylène> / <Ethylbenzène> |
| ACGIH | 10 mg/m$^3$ TWA<br>100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL | <Dioxyde de titane><br><Xylène><br><Ethylbenzène> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Bleu Foncé.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à à 136℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 432℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 1,3 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]
Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 46-49.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.
Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Rat : >24 000 mg/kg<br>Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg<br>Rat : 525 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Agent colorant |
| Inhalation LC50 | Rat : >6 820 mg/m$^3$ (4H)<br>Rat : 5 000 ppm (4H) | Dioxyde de titane<br>Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >10 000 mg/m$^3$<br>Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg<br>>2 000 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Agent colorant |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant ; inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène / Résine |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, toux<br>irritations, nausée<br>irritations, difficultés respiratoires | Dioxyde de titane / Résine<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec la peau | irritations<br><br>irritations, ampoules<br>irritations, absorption | Dioxyde de titane / Résine /<br>Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec les yeux | irritations<br>irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements<br>irritations, rougeurs | Dioxyde de titane / Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Résine |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)

Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Dioxyde de titane / Xylène / Ethylbenzène >

Marquage UE

12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013

# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Jaune [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030185A Rév. 2.5.23.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable**



**Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | Enregistré | 2366755 | 30-50 |
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 30-50 |
| Résines | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |
| Agent colorant | Enregistré | Enregistré | Enregistré | < 10 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :

Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.

[Quantité d'encre du produit : environ 8,5 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Recommandés | : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante. |
| Grands feux | : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard. |
| Lutte contre l'incendie | : Les Produits ne sont pas inflammables. |
| | Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. |
| | Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion. |
| | Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses. |

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | : Pas d'informations disponibles. |
| Précautions environnementales | : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever/éponger avec une matière absorbante. |
| | : Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales. |
| | : Ne pas jeter au feu. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur. Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :

| | |
|---|---|
| Mesures techniques | : Ne pas avaler l'encre. |
| | : Refermer après usage. |
| | : Conserver hors de la portée des enfants. |
| | : Eviter tout contact avec la peau et les yeux. |

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.

Stockage :
Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

---

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA | <Xylène> / <Ethylbenzène> |
| ACGIH | 10 mg/m$^3$ TWA<br>100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL | <Dioxyde de titane><br><Xylène><br><Ethylbenzène> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Jaune.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à à 136℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 432℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 1,3 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]
Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 44-47.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.
Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Rat : >24 000 mg/kg<br>Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Inhalation LC50 | Rat : >6 820 mg/m$^3$ (4H)<br>Rat : 5 000 ppm (4H) | Dioxyde de titane<br>Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >10 000 mg/m$^3$<br>Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant ; inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène / Résine |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, toux<br>irritations, nausée<br>irritations, difficultés respiratoires | Dioxyde de titane / Résine<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec la peau | irritations<br><br>irritations, ampoules<br>irritations, absorption | Dioxyde de titane / Résine /<br>Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec les yeux | irritations<br>irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements<br>irritations, rougeurs | Dioxyde de titane / Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Résine |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)

Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Dioxyde de titane / Xylène / Ethylbenzène >

Marquage UE

12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013

# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Vert Clair [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030192A Rév. 2.5.23.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable**



**Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | Enregistré | 2366755 | 30-50 |
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 30-50 |
| Résines | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |
| Agents colorants | Enregistré | Enregistré | Enregistré | < 10 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :

Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.

[Quantité d'encre du produit : environ 8,5 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Recommandés | : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante. |
| Grands feux | : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard. |
| Lutte contre l'incendie | : Les Produits ne sont pas inflammables. |
| | Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. |
| | Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion. |
| | Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses. |

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | : Pas d'informations disponibles. |
| Précautions environnementales | : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever/éponger avec une matière absorbante. |
| | : Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales. |
| | : Ne pas jeter au feu. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur. Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :

| | |
|---|---|
| Mesures techniques | : Ne pas avaler l'encre. |
| | : Refermer après usage. |
| | : Conserver hors de la portée des enfants. |
| | : Eviter tout contact avec la peau et les yeux. |

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.
Stockage :
Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

---

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA | <Xylène> / <Ethylbenzène> |
| ACGIH | 10 mg/m$^3$ TWA<br>100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL | <Dioxyde de titane><br><Xylène><br><Ethylbenzène> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Vert clair.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à à 136℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 432℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 1,3 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]
Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 44-47.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.
Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Rat : >24 000 mg/kg<br>Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg<br>Rat : >5 000 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Agent colorant |
| Inhalation LC50 | Rat : >6 820 mg/m$^3$ (4H)<br>Rat : 5 000 ppm (4H) | Dioxyde de titane<br>Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >10 000 mg/m$^3$<br>Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant ; inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène / Résine |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, toux<br>irritations, nausée<br>irritations, difficultés respiratoires | Dioxyde de titane / Résine<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec la peau | irritations<br><br>irritations, ampoules<br>irritations, absorption | Dioxyde de titane / Résine /<br>Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec les yeux | irritations<br>irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements<br>irritations, rougeurs | Dioxyde de titane / Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Résine |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)

Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Dioxyde de titane / Xylène / Ethylbenzène >

Marquage UE

12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.

# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Vert Foncé [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030188A Rév. 2.5.24.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable**



**Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | Enregistré | 2366755 | 30-50 |
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 30-50 |
| Résines | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |
| Agents colorants | Enregistré | Enregistré | Enregistré | < 10 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :

Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.

[Quantité d'encre du produit : environ 8,2 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Recommandés | : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante. |
| Grands feux | : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard. |
| Lutte contre l'incendie | : Les Produits ne sont pas inflammables. |
| | Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. |
| | Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion. |
| | Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses. |

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | : Pas d'informations disponibles. |
| Précautions environnementales | : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever/éponger avec une matière absorbante. |
| | : Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales. |
| | : Ne pas jeter au feu. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur. Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :

| | |
|---|---|
| Mesures techniques | : Ne pas avaler l'encre. |
| | : Refermer après usage. |
| | : Conserver hors de la portée des enfants. |
| | : Eviter tout contact avec la peau et les yeux. |

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.
Stockage :
Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

---

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA | <Xylène> / <Ethylbenzène> |
| ACGIH | 10 mg/m$^3$ TWA<br>100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL | <Dioxyde de titane><br><Xylène><br><Ethylbenzène> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Vert Foncé.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à à 136℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 432℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 1,3 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]
Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 46-49.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Rat : >24 000 mg/kg<br>Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg<br>Rat : >5 000 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Agent colorant |
| Inhalation LC50 | Rat : >6 820 mg/m$^3$ (4H)<br>Rat : 5 000 ppm (4H) | Dioxyde de titane<br>Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >10 000 mg/m$^3$<br>Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant ; inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène / Résine |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, toux<br>irritations, nausée<br>irritations, difficultés respiratoires | Dioxyde de titane / Résine<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec la peau | irritations<br><br>irritations, ampoules<br>irritations, absorption | Dioxyde de titane / Résine /<br>Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec les yeux | irritations<br>irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements<br>irritations, rougeurs | Dioxyde de titane / Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Résine |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)

Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Dioxyde de titane / Xylène / Ethylbenzène >

Marquage UE

12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.

# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Violet [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030193A Rév. 2.5.22.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable**



**Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | Enregistré | 2366755 | 30-50 |
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 30-50 |
| Résines | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |
| Agents colorants | Enregistré | Enregistré | Enregistré | < 10 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :

Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.

[Quantité d'encre du produit : environ 8,3 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Recommandés | : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante. |
| Grands feux | : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard. |
| Lutte contre l'incendie | : Les Produits ne sont pas inflammables. |
| | Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. |
| | Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion. |
| | Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses. |

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | : Pas d'informations disponibles. |
| Précautions environnementales | : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever/éponger avec une matière absorbante. |
| | : Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales. |
| | : Ne pas jeter au feu. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur. Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :

| | |
|---|---|
| Mesures techniques | : Ne pas avaler l'encre. |
| | : Refermer après usage. |
| | : Conserver hors de la portée des enfants. |
| | : Eviter tout contact avec la peau et les yeux. |

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.
Stockage :
Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA | <Xylène> / <Ethylbenzène> |
| ACGIH | 10 mg/m$^3$ TWA<br>100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL | <Dioxyde de titane><br><Xylène><br><Ethylbenzène> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Violet.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à à 136℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 432℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 1,3 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]
Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 45-48.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Rat : >24 000 mg/kg<br>Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg<br>Rat : 525 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Agent colorant |
| Inhalation LC50 | Rat : >6 820 mg/m$^3$ (4H)<br>Rat : 5 000 ppm (4H) | Dioxyde de titane<br>Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >10 000 mg/m$^3$<br>Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg<br>>2 000 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Agent colorant |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant ; inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène / Résine |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, toux<br>irritations, nausée<br>irritations, difficultés respiratoires | Dioxyde de titane / Résine<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec la peau | irritations<br><br>irritations, ampoules<br>irritations, absorption | Dioxyde de titane / Résine / Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec les yeux | irritations<br>irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements<br>irritations, rougeurs | Dioxyde de titane / Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Résine |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)

Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Dioxyde de titane / Xylène / Ethylbenzène >

Marquage UE

12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013

# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Orange [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030190A Rév. 2.5.22.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable**



**Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | Enregistré | 2366755 | 30-50 |
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 30-50 |
| Résines | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |
| Agents colorants | Enregistré | Enregistré | Enregistré | < 10 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :

Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.

[Quantité d'encre du produit : environ 8,5 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Recommandés | : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante. |
| Grands feux | : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard. |
| Lutte contre l'incendie | : Les Produits ne sont pas inflammables. |
| | Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. |
| | Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion. |
| | Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses. |

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | : Pas d'informations disponibles. |
| Précautions environnementales | : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever/éponger avec une matière absorbante. |
| | : Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales. |
| | : Ne pas jeter au feu. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur. Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :

| | |
|---|---|
| Mesures techniques | : Ne pas avaler l'encre. |
| | : Refermer après usage. |
| | : Conserver hors de la portée des enfants. |
| | : Eviter tout contact avec la peau et les yeux. |

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.
Stockage :
Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

---

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA | <Xylène> / <Ethylbenzène> |
| ACGIH | 10 mg/m$^3$ TWA<br>100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL | <Dioxyde de titane><br><Xylène><br><Ethylbenzène> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Orange.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à à 136℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 432℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 1,3 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]
Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 42-45.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.
Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Rat : >24 000 mg/kg<br>Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Inhalation LC50 | Rat : >6 820 mg/m$^3$ (4H)<br>Rat : 5 000 ppm (4H) | Dioxyde de titane<br>Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >10 000 mg/m$^3$<br>Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant ; inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène / Résine |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, toux<br>irritations, nausée<br>irritations, difficultés respiratoires | Dioxyde de titane / Résine<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec la peau | irritations<br><br>irritations, ampoules<br>irritations, absorption | Dioxyde de titane / Résine /<br>Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec les yeux | irritations<br>irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements<br>irritations, rougeurs | Dioxyde de titane / Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Résine |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)

Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Dioxyde de titane / Xylène / Ethylbenzène >

Marquage UE

12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013

# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Rose [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030189A Rév. 2.5.22.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable**



**Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | Enregistré | 2366755 | 30-50 |
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 30-50 |
| Résines | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |
| Agents colorants | Enregistré | Enregistré | Enregistré | < 10 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :

Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.

[Quantité d'encre du produit : environ 8,5 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Recommandés | : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante. |
| Grands feux | : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard. |
| Lutte contre l'incendie | : Les Produits ne sont pas inflammables. |
| | Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. |
| | Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion. |
| | Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses. |

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | : Pas d'informations disponibles. |
| Précautions environnementales | : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever/éponger avec une matière absorbante. |
| | : Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales. |
| | : Ne pas jeter au feu. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur. Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :

| | |
|---|---|
| Mesures techniques | : Ne pas avaler l'encre. |
| | : Refermer après usage. |
| | : Conserver hors de la portée des enfants. |
| | : Eviter tout contact avec la peau et les yeux. |

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.
Stockage :
Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

---

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA | <Xylène> / <Ethylbenzène> |
| ACGIH | 10 mg/m$^3$ TWA<br>100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL | <Dioxyde de titane><br><Xylène><br><Ethylbenzène> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Rose.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à à 136℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 432℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 1,3 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]
Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 42-45.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.
Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Rat : >24 000 mg/kg<br>Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Inhalation LC50 | Rat : >6 820 mg/m$^3$ (4H)<br>Rat : 5 000 ppm (4H) | Dioxyde de titane<br>Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >10 000 mg/m$^3$<br>Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant ; inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène / Résine |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, toux<br>irritations, nausée<br>irritations, difficultés respiratoires | Dioxyde de titane / Résine<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec la peau | irritations<br><br>irritations, ampoules<br>irritations, absorption | Dioxyde de titane / Résine /<br>Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec les yeux | irritations<br>irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements<br>irritations, rougeurs | Dioxyde de titane / Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Résine |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)

Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Dioxyde de titane / Xylène / Ethylbenzène >

Marquage UE

12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013

# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Bleu clair [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030191A Rév. 2.5.23.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable**



**Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | Enregistré | 2366755 | 30-50 |
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 30-50 |
| Résines | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |
| Agents colorants | Enregistré | Enregistré | Enregistré | < 10 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :

Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.

[Quantité d'encre du produit : environ 8,4 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Recommandés | : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante. |
| Grands feux | : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard. |
| Lutte contre l'incendie | : Les Produits ne sont pas inflammables. |
| | Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. |
| | Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion. |
| | Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses. |

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | : Pas d'informations disponibles. |
| Précautions environnementales | : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever/éponger avec une matière absorbante. |
| | : Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales. |
| | : Ne pas jeter au feu. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur. Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :

| | |
|---|---|
| Mesures techniques | : Ne pas avaler l'encre. |
| | : Refermer après usage. |
| | : Conserver hors de la portée des enfants. |
| | : Eviter tout contact avec la peau et les yeux. |

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.
Stockage :
Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

---

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA | <Xylène> / <Ethylbenzène> |
| ACGIH | 10 mg/m$^3$ TWA<br>100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL | <Dioxyde de titane><br><Xylène><br><Ethylbenzène> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Bleu clair.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à à 136℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 432℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 1,3 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]
Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 45-48.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.
Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Rat : >24 000 mg/kg<br>Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg<br>Rat : 525 mg/kg,<br>Rat : >5 000 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Agent colorant |
| Inhalation LC50 | Rat : >6 820 mg/m$^3$ (4H)<br>Rat : 5 000 ppm (4H) | Dioxyde de titane<br>Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >10 000 mg/m$^3$<br>Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg<br>>2 000 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Agent colorant |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant ; inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène / Résine |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, toux<br>irritations, nausée<br>irritations, difficultés respiratoires | Dioxyde de titane / Résine<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec la peau | irritations<br><br>irritations, ampoules<br>irritations, absorption | Dioxyde de titane / Résine /<br>Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec les yeux | irritations<br>irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements<br>irritations, rougeurs | Dioxyde de titane / Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Résine |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)
Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Dioxyde de titane / Xylène / Ethylbenzène >

Marquage UE
12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013

# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Marron [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030194A Rév. 2.5.23.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable**



**Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | Enregistré | 2366755 | 30-50 |
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 30-50 |
| Résines | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |
| Agents colorants | Enregistré | Enregistré | Enregistré | < 10 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :

Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.

[Quantité d'encre du produit : environ 8,3 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Recommandés | : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante. |
| Grands feux | : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard. |
| Lutte contre l'incendie | : Les Produits ne sont pas inflammables. |
| | Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. |
| | Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion. |
| | Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses. |

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | : Pas d'informations disponibles. |
| Précautions environnementales | : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever/éponger avec une matière absorbante. |
| | : Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales. |
| | : Ne pas jeter au feu. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur. Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :

| | |
|---|---|
| Mesures techniques | : Ne pas avaler l'encre. |
| | : Refermer après usage. |
| | : Conserver hors de la portée des enfants. |
| | : Eviter tout contact avec la peau et les yeux. |

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.
Stockage :
Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

---

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA | <Xylène> / <Ethylbenzène> |
| ACGIH | 10 mg/m$^3$ TWA<br>100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL | <Dioxyde de titane><br><Xylène><br><Ethylbenzène> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Marron.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à à 136℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 432℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 1,3 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]
Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 44-47.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Rat : >24 000 mg/kg<br>Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg<br>Rat : >2 000 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Agent colorant |
| Inhalation LC50 | Rat : >6 820 mg/m$^3$ (4H)<br>Rat : 5 000 ppm (4H) | Dioxyde de titane<br>Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >10 000 mg/m$^3$<br>Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg<br>>2 000 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Agent colorant |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant ; inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène / Résine |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, toux<br>irritations, nausée<br>irritations, difficultés respiratoires | Dioxyde de titane / Résine<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec la peau | irritations<br><br>irritations, ampoules<br>irritations, absorption | Dioxyde de titane / Résine /<br>Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec les yeux | irritations<br>irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements<br>irritations, rougeurs | Dioxyde de titane / Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Résine |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)

Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Dioxyde de titane / Xylène / Ethylbenzène >

Marquage UE

12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013

# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Gris [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030195A Rév. 2.5.23.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable**



**Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | Enregistré | 2366755 | 30-50 |
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 30-50 |
| Résines | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |
| Agents colorants | Enregistré | Enregistré | Enregistré | < 10 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :

Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.

[Quantité d'encre du produit : environ 8,3 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Recommandés | : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante. |
| Grands feux | : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard. |
| Lutte contre l'incendie | : Les Produits ne sont pas inflammables. |
| | Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. |
| | Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion. |
| | Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses. |

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | : Pas d'informations disponibles. |
| Précautions environnementales | : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever/éponger avec une matière absorbante. |
| | : Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales. |
| | : Ne pas jeter au feu. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur. Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :

| | |
|---|---|
| Mesures techniques | : Ne pas avaler l'encre. |
| | : Refermer après usage. |
| | : Conserver hors de la portée des enfants. |
| | : Eviter tout contact avec la peau et les yeux. |

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.
Stockage :
Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

---

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA | <Xylène> / <Ethylbenzène> |
| ACGIH | 10 mg/m$^3$ TWA<br>100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL | <Dioxyde de titane><br><Xylène><br><Ethylbenzène> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Gris.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à à 136℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 432℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 1,3 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]
Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 45-48.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Rat : >24 000 mg/kg<br>Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg<br>Rat : >2 000 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Agent colorant |
| Inhalation LC50 | Rat : >6 820 mg/m$^3$ (4H)<br>Rat : 5 000 ppm (4H) | Dioxyde de titane<br>Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >10 000 mg/m$^3$<br>Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg<br>>2 000 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Agent colorant |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant ; inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène / Résine |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, toux<br>irritations, nausée<br>irritations, difficultés respiratoires | Dioxyde de titane / Résine<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec la peau | irritations<br><br>irritations, ampoules<br>irritations, absorption | Dioxyde de titane / Résine /<br>Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec les yeux | irritations<br>irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements<br>irritations, rougeurs | Dioxyde de titane / Agent colorant<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Résine |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)

Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Dioxyde de titane / Xylène / Ethylbenzène >

Marquage UE

12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013

# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Blanc [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030184A Rév. 2.5.23.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable**



**Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | Enregistré | 2366755 | 30-50 |
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 30-50 |
| Résines | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :

Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.

[Quantité d'encre du produit : environ 8,5 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Recommandés | : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante. |
| Grands feux | : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard. |
| Lutte contre l'incendie | : Les Produits ne sont pas inflammables. |
| | Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. |
| | Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion. |
| | Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses. |

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | : Pas d'informations disponibles. |
| Précautions environnementales | : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever/éponger avec une matière absorbante. |
| | : Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales. |
| | : Ne pas jeter au feu. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur. Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :

| | |
|---|---|
| Mesures techniques | : Ne pas avaler l'encre. |
| | : Refermer après usage. |
| | : Conserver hors de la portée des enfants. |
| | : Eviter tout contact avec la peau et les yeux. |

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.
Stockage :
Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

---

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA | <Xylène> / <Ethylbenzène> |
| ACGIH | 10 mg/m$^3$ TWA<br>100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL | <Dioxyde de titane><br><Xylène><br><Ethylbenzène> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Blanc.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à à 136℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 432℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 1,3 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]
Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 43-46.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Rat : >24 000 mg/kg<br>Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Inhalation LC50 | Rat : >6 820 mg/m$^3$ (4H)<br>Rat : 5 000 ppm (4H) | Dioxyde de titane<br>Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >10 000 mg/m$^3$<br>Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant : inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène / Résine |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, toux<br>irritations, nausée<br>irritations, difficultés respiratoires | Dioxyde de titane / Résine<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec la peau | irritations<br>irritations, ampoules<br>irritations, absorption | Dioxyde de titane / Résine<br>Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec les yeux | irritations<br>irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements<br>irritations, rougeurs | Dioxyde de titane<br>Xylène<br>Ethylbenzène<br>Résine |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)
Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Dioxyde de titane / Xylène / Ethylbenzène >

Marquage UE
12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.

# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Argent [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030198A Rév. 2.5.02.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable**



**Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 50-80 |
| Résine | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |
| Pâte d'aluminium | 7429-90-5 | Enregistré | 2310723 | 10-30 |
| Solvants pétroliers | Enregistré | Enregistré | Enregistré | < 10 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :

Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.

[Quantité d'encre du produit : environ 8,0 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Recommandés | : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante. |
| Grands feux | : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard. |
| Lutte contre l'incendie | : Les Produits ne sont pas inflammables. |
| | Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. |
| | Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion. |
| | Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses. |

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | : Pas d'informations disponibles. |
| Précautions environnementales | : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever/éponger avec une matière absorbante. |
| | : Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales. |
| | : Ne pas jeter au feu. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur. Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :

| | |
|---|---|
| Mesures techniques | : Ne pas avaler l'encre. |
| | : Refermer après usage. |
| | : Conserver hors de la portée des enfants. |
| | : Eviter tout contact avec la peau et les yeux. |

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.

Stockage :
Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA<br>15 mg/m$^3$ (poussières totales), 5 mg/m$^3$ (fraction respirable), 5 mg/m$^3$ (poudres pyrotechniques)<br>5 mg/m$^3$ | <Xylène> / <Ethylbenzène><br><Pâte d'aluminium><br><br><Solvant pétrolier> |
| ACGIH | 100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL<br>10 mg/m$^3$ (particules nuisibles)<br>10 mg/m$^3$ TWA (particules métalliques),<br>5 mg/m$^3$ TWA (poudres pyrotechniques)<br>5 mg/m$^3$ TWA, 10 mg/m$^3$ STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène><br><Résine><br><Pâte d'aluminium><br><br><Solvant pétrolier> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Argent.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à à 136℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 432℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 1,0 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]

Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 66-69.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg<br>Rat : >5 000 mg/kg<br>Rat : >=5 000 mg/kg | Xylène<br>Ethylbenzène<br>Pâte d'aluminium<br>Solvant pétrolier |
| Inhalation LC50 | Rat : 5 000 ppm (4H) | Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant ; inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène / Solvant pétrolier |
| Irritant : inhalation | Pâte d'aluminium |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, nausée<br>irritations, difficultés respiratoires<br>irritations, toux | Xylène / Solvant pétrolier<br>Ethylbenzène<br>Pâte d'aluminium |
| Contact avec la peau | irritations, ampoules<br>irritations, absorption<br>irritations, démangeaisons<br>irritations, troubles cutanés | Xylène<br>Ethylbenzène<br>Pâte d'aluminium<br>Solvant pétrolier |
| Contact avec les yeux | irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements<br>irritations, lésions oculaires<br>irritations | Xylène<br>Ethylbenzène<br>Pâte d'aluminium<br>Solvant pétrolier |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements<br>irritations, troubles digestifs | Xylène / Solvant pétrolier<br>Ethylbenzène<br>Pâte d'aluminium |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)

Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Xylène / Ethylbenzène / Pâte d'aluminium / Solvant pétrolier >

Marquage UE

12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |
| Plus de 1 % | Pâte d'aluminium / Solvant pétrolier |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.

# Fiche de données de sécurité de produits chimiques

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PX-20 Or [PAINT]

Nom du fabricant : MITSUBISHI PENCIL CO., LTD.
Adresse : 5-23-37, HIGASHIOHI, SHINAGAWA, TOKYO, JAPON
Numéro de téléphone : 03-3458-6281 Numéro de télécopie : 03-3450-0363
Numéro de télex : 2422337 MBPENC J.

Date de création : 14 mai 2001
Date de révision : 10 janvier 2013
Code produit : 030197A Rév. 2.5.04.08

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification au sens des Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

R11, R20/21

Eléments d'étiquetage

Etiquetage au sens de la Directive 67/548/CEE

Symboles de danger :



**Facilement inflammable**



**Nocif**

Phrases de risque :

R11 : Facilement inflammable.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Informations d'étiquetage :

Les données figurant dans la présente section concernent l'encre contenue dans ce produit.

Autres risques : Pas d'informations disponibles.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique : Mélange

Nature chimique : Composant : Encre

| Nom chimique ou générique | No. CAS | TSCA | No. EINECS | Plage de concentration (% pds) |
|---|---|---|---|---|
| Xylènes<br>(Ethylbenzène) | 1330-20-7<br>100-41-4 | Enregistré<br>Enregistré | 2155357<br>2028494 | 30-50 |
| Poudre de bronze | 7440-66-6<br>7440-50-8 | Enregistré<br>Enregistré | 2311753<br>2311596 | 10-30 |
| Résine | Enregistré | Enregistré | Polymère | 10-30 |

Autres composants : Exclus des « substances chimiques ».

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais, en dehors de la zone d'exposition. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En soigner les symptômes et lui apporter du réconfort. Demander immédiatement l'aide d'un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes et retirer les chaussures et les vêtements souillés. Consulter un médecin si nécessaire. Nettoyer soigneusement et sécher les vêtements et chaussures contaminés avant toute réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau ou au sérum physiologique, en soulevant de temps à autre les paupières inférieures et supérieures jusqu'à ce que toute trace de substance chimique ait disparu (pendant au moins 15 à 20 minutes). Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion :

Contacter immédiatement le centre antipoison local ou un médecin. Ne jamais faire vomir ou boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'éviter l'aspiration. Si la personne est inconsciente, lui incliner la tête sur le côté. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la FDSM.

[Quantité d'encre du produit : environ 8,1 g]

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Recommandés | : Poudre sèche courante, neige carbonique, eau, mousse courante. |
| Grands feux | : Utiliser de la mousse courante ou asperger d'eau en brouillard. |
| Lutte contre l'incendie | : Les Produits ne sont pas inflammables. |
| | Utiliser des agents d'extinction appropriés pour circonscrire le feu. |
| | Eviter d'inhaler les matières ou les sous-produits de combustion. |
| | Se tenir face au vent et à l'écart des zones basses. |

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | : Pas d'informations disponibles. |
| Précautions environnementales | : Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever/éponger avec une matière absorbante. |
| | : Conformément aux réglementations nationales, étatiques et locales. |
| | : Ne pas jeter au feu. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker et manipuler conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur. Eviter tout contact avec les matières incompatibles.

Manipulation :

| | |
|---|---|
| Mesures techniques | : Ne pas avaler l'encre. |
| | : Refermer après usage. |
| | : Conserver hors de la portée des enfants. |
| | : Eviter tout contact avec la peau et les yeux. |

Précautions : Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
: Ne pas respirer la vapeur.
Conseils d'utilisation : Pas d'informations disponibles.

Stockage :
Mesures techniques : Eloigner des matières oxydantes, des sources d'inflammation et des températures élevées.
Conditions de stockage : Eviter la lumière directe du soleil.
: Mettre à l'abri de la chaleur.
: Température recommandée : 0-30℃.
Matières incompatibles : Pas d'informations disponibles.
Matériaux d'emballage : S/O.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Mesures techniques : Un système local d'extraction d'air n'est pas obligatoire, mais recommandé.

Paramètres de contrôle (Informations sur les composants.)

| | | |
|---|---|---|
| OSHA | 100 ppm (435 mg/m$^3$) TWA | <Xylène> / <Ethylbenzène> |
| ACGIH | 100 ppm TWA, 150 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 125 ppm STEL<br>10 mg/m$^3$ TWA (particules nuisibles) | <Xylène><br><Ethylbenzène><br><Résine> |
| CE | 50 ppm TWA, 100 ppm STEL<br>100 ppm TWA, 200 ppm STEL | <Xylène><br><Ethylbenzène> |

Equipement de protection personnelle : Pas obligatoire en général, mais recommandé pour les personnes allergiques à l'alcool.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

[ ] : Informations sur les composants.

Etat physique et forme : Liquide.
Couleur : Or.
Odeur : Aromatique.
pH : S/O.
Point d'ébullition : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à à 136℃]
Point de fusion : Pas d'informations disponibles.
Point d'éclair : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 15℃ (CF)]
Température d'auto-inflammation : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 432℃]
Limites d'explosion (% vol) : S/O.
[Limite inférieure d'inflammabilité / 0,8 %, Limite supérieure d'inflammabilité / 6,7 % <Ethylbenzène>]
Densité : environ 1,2 à 25℃.
Densité de vapeur (air=1) : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 3,7]
Solubilité dans l'eau : Pas d'informations disponibles. [Ethylbenzène à 0,015 %]
Taux d'évaporation : Pas d'informations disponibles. [Xylène à 0,6]
Volatilité (%) : 47-50.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable.
Réactions dangereuses : Aucune.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.
Eviter le contact avec les matières incompatibles.
Matières à éviter : Pas d'informations disponibles.
Produits de décomposition dangereux : Pas d'informations disponibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Informations sur les composants.)

Toxicité aiguë

| | | |
|---|---|---|
| Ingestion LD50 | Souris : 2 119 mg/kg<br>Rat : 3 500 mg/kg | Xylène<br>Ethylbenzène |
| Inhalation LC50 | Rat : 5 000 ppm (4H) | Xylène |
| Peau LD50 | Lapin : >1 700 mg/kg<br>Lapin : 17 800 µL/kg | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets locaux

| | |
|---|---|
| Irritant ; inhalation, peau, yeux | Xylène / Ethylbenzène |

Toxicité chronique et à long terme

| | |
|---|---|
| Le liquide dégraisse la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux central. L'exposition à la substance peut aggraver la dégradation auditive causée par l'exposition au bruit. Les tests pratiqués sur les animaux montrent que cette substance présente un risque de toxicité pour la reproduction et le développement humain. | Xylène |

Signes et symptômes d'une surexposition, aggravés à la suite de l'exposition

| | | |
|---|---|---|
| Inhalation | irritations, nausée<br>irritations, difficultés respiratoires | Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec la peau | irritations, ampoules<br>irritations, absorption | Xylène<br>Ethylbenzène |
| Contact avec les yeux | irritations, brûlures<br>irritations, larmoiements | Xylène<br>Ethylbenzène |
| Ingestion | irritations, nausée<br>nausée, vomissements | Xylène<br>Ethylbenzène |

Effets spécifiques : IARC groupe 3 Xylène
: IARC groupe 2B Ethylbenzène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas d'informations disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : L'élimination se fera conformément à l'ensemble des réglementations et normes en vigueur.
Ne pas jeter au feu.
Emballage souillé : S/O.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code HS : 960820

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations (Informations sur les composants)
Produits chimiques dangereux (OSHA HCS) : < Xylène / Ethylbenzène >

Marquage UE
12,5 % <= Xn ; R20/21 < 20 % <= Xn ; R20/21-38, R10 : Xylène
25 % <= Xn ; R20 ; F ; R11 : Ethylbenzène

CANADA Loi sur les matières dangereuses – Liste de divulgation des composants

| | |
|---|---|
| Plus de 0,1 % | Ethylbenzène |

Informations relatives aux risques et à la sécurité

Les produits sont fabriqués selon la Norme ISO 8124-3 « Sécurité des jouets – Partie 3 »

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, sans toutefois les remplacer. Les informations qu'elle contient reflètent l'état des connaissances sur le produit au moment de sa publication (10 janvier 2013), et sont données avec exactitude. L'attention des utilisateurs est par ailleurs attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est employé à d'autres usages que ceux auxquels il est destiné.